

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2011

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 août 2011, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 14-2011 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb84, l'usage *Gîte touristique de 5 chambres maximum*.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi **6 septembre 2011, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9<sup>e</sup> Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 14-2011, soit la modification de l'article 5.1 du règlement de zonage numéro 21-90, intitulé *Grille des spécifications des zones résidentielles*, par l'ajout, pour la zone résidentielle Rb84 seulement, de l'usage *Gîte touristique de 5 chambres maximum*.
4. Le périmètre de la zone visée par la modification au règlement de zonage peut être sommairement décrit comme suit : contenu entre la route 132 (avenue de la Grande-Anse) au nord-ouest, la 14<sup>e</sup> rue Bérubé au nord-est, la 2<sup>e</sup> avenue de la Falaise Est au sud-est et la zone Ea11 au sud-ouest.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 14-2011 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 14-2011 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration des zones concernées et le projet de règlement numéro 14-2011 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9<sup>e</sup> Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à La Pocatière, le 11 août 2011.

Danielle Caron, OMA  
Greffière